



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

DÉPÔT RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 seront déposés par le trésorier lors de la séance ordinaire du Conseil qui sera tenue le mardi, 8 mai 2018 à 19h30 à la salle multifonctionnelle du Quartier de la gare située au 121, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Le présent avis est également disponible pour consultation sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : <https://saint-constant.ca/>

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, 20 avril 2018.



Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice des affaires juridiques